

---

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

---

9 JANVIER 2015

## **PROJET DE DÉCRET**

**relatif aux implantations commerciales**

### **AMENDEMENT**

proposé par

MM. Evrard, Dodrimont, Mme Dock et M. Jeholet

# PROJET DE DÉCRET

## relatif aux implantations commerciales

### AMENDEMENT

Dans l'article 97, §4, point 1°, du projet de décret relatif aux implantations commerciales, les mots « , ou par le fonctionnaire délégué et/ou le fonctionnaire technique, » sont ajoutés après les mots « ou dans un avis formulé par le fonctionnaire des implantations commerciales ».

### JUSTIFICATION

Il est proposé de préciser le dispositif en ajoutant la portée des avis des fonctionnaire délégué et fonctionnaire technique dans la procédure. En effet, en matière de permis intégré, le FIC ne sera pas le seul fonctionnaire compétent; il sera accompagné conjointement par le fonctionnaire délégué et/ou par le fonctionnaire technique.

Y. EVRARD

PH. DODRIMONT

M. DOCK

P.-Y. JEHOLET